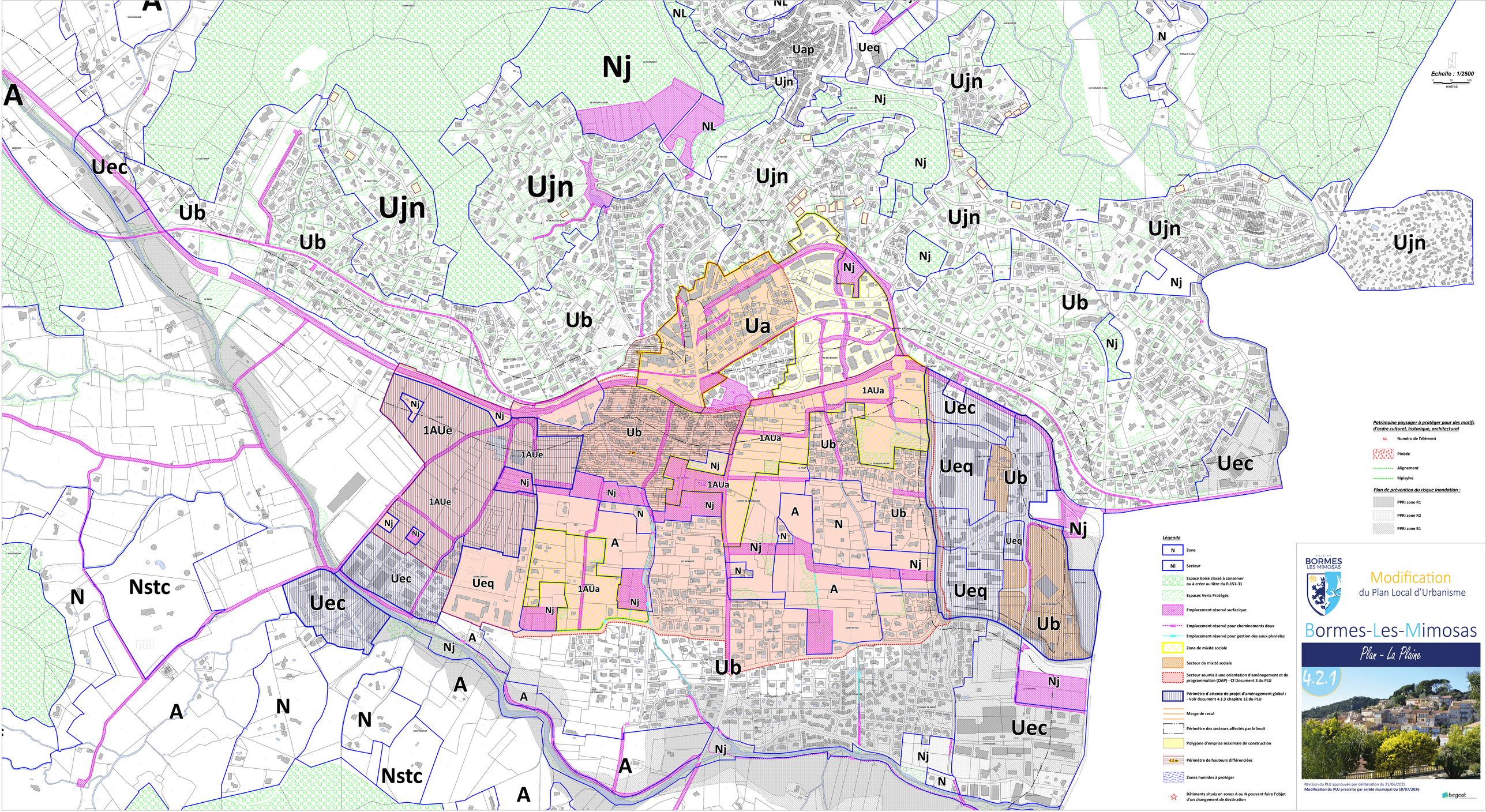
Echelle : 1/2500
0
50
100
mètres
Légende
N Zone
Nl Secteur
Espace boisé classé à conserver ou à créer au titre du R.151-31
Espaces Verts Protégés
Emplacement réservé surfacique
189 Emplacement réservé pour cheminements doux
205 Emplacement réservé pour gestion des eaux pluviales
Zone de mixité sociale
Secteur de mixité sociale
Secteur soumis à une orientation d'aménagement et de programmation (OAP) - Cf Document 3 du PLU
Périmètre d'attente de projet d'aménagement global : - Voir document 4.1.3 chapitre 12 du PLU
Marge de recul
Périmètre des secteurs affectés par le bruit
Polygone d'emprise maximale de construction
4,5 m Périmètre de hauteurs différenciées
Zones humides à protéger
Bâtiments situés en zones A ou N pouvant faire l'objet d'un changement de destination
Patrimoine paysager à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural
A1 Numéro de l'élément
Pinède
Alignement
Ripisylve
Plan de prévention du risque inondation :
PPRi zone R1
PPRi zone R2
PPRi zone B1
VILLE DE BORMES LES MIMOSAS
Modification du Plan Local d'Urbanisme
Bormes-Les-Mimosas
Plan - La Plaine
4.2.1
Révision du PLU approuvée par délibération du 25/06/2025
Modification du PLU prescrite par arrêté municipal du 10/07/2026
begeat